



FICHE MARCHÉS

DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Accord-cadre destiné aux établissements qui doivent renouveler leur mandat de commissaire aux comptes ou qui font l'objet d'une première certification.

9 Titulaires

- AGM Audit et conseil
- DELOITTE
- ERNST & YOUNG
- EXCO
- GRANT THORNTON
- KPMG
- MAZARS
- ORCOM
- PWC

Moyen d'accès



CENTRALE D'ACHAT

Durée du marché



4 ans

22 novembre 2019 au 21 novembre 2023



MARCHÉ ACTIF

Descriptif du marché

Dans la continuité des précédents accords-cadres sur la désignation du commissaire aux comptes, la centrale d'achats du GCS UniHA a notifié un accord cadre relatif à la mission de **Commissariat aux comptes** afin d'exercer la mission légale de commissariat aux comptes qui recouvre la certification des comptes annuels des établissements hospitaliers.



Les points forts

- Un référencement qualitatif de cabinets experts du secteur hospitalier.
- Une simplicité de lancement du marché subséquent grâce à une boîte à outils complète et une assistance de la filière.
- Un benchmark des coûts de mandat par taille d'établissement tenu à jour par UniHA pour permettre aux adhérents de comparer les offres reçues.
- Possibilité de notifier un marché subséquent jusqu'au dernier jour de validité de l'accord cadre.



Des experts hospitaliers

Cet accord-cadre a été élaboré en collaboration avec des DAF de CH et CHU.

DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Le périmètre du marché

Une tranche ferme : mandat de 6 exercices comptables

Contrôle et certification des comptes annuels de l'établissement, incluant la validation du bilan d'ouverture.

Une tranche optionnelle 1 : rapport d'audit pour les EIP (établissement d'intérêt public)

Réalisation d'un rapport d'audit pour des établissements EIP. Les établissements émettant de la dette cotée sur un marché réglementé sont des EIP « entités d'intérêt public » au sens du règlement européen de l'audit transposé en France en 2017.

Une tranche optionnelle 2 : les SACC

Elle porte sur l'accomplissement de Services autres que la certification des comptes (SACC) tels que prévus par l'ordonnance du 17 mars 2016.



Témoignage

“ Les Hospices Civils de Lyon sont entrés en 2016 dans le dispositif de la certification des comptes. Les interrogations que portaient alors la direction des affaires financières étaient les suivantes : quel commissaire aux comptes choisir et comment le choisir ? Très rapidement, il nous est apparu que pour apporter une réponse optimale à cette question, il nous fallait recourir à une expertise extérieure et que la solution mise en place par UniHA nous apportait l'aide et l'expertise attendue.

En effet, l'Accord Cadre « Désigner son commissaire aux comptes », outre les garanties nécessaires à la sécurisation juridique de ce marché, nous a permis de choisir dans les meilleures conditions (délai - qualité - prix) le commissaire aux comptes qui nous semblait le plus apte à faire face aux exigences réglementaires de cette mission mais sans négliger les spécificités de notre établissement. Il est certain qu'au terme de notre marché actuel nous utiliserons à nouveau les services d'UniHA ! ”

François Teillard, Directeur Adjoint
Direction Financière, Hospices Civils de Lyon



Bon usage

La notification du marché subséquent au titulaire ne peut se faire qu'après approbation des comptes de l'exercice précédent par le Conseil de Surveillance.

C'est le Conseil de Surveillance qui désigne le commissaire aux comptes sur proposition de l'établissement suite à une mise en concurrence conforme au code de la commande publique.

Le commissaire aux comptes entre en fonction dès le jour de sa nomination.



Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché à centraleachat@uniha.org

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à contact@uniha.org ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



Informations auprès de la filière RH & Prestations Intellectuelles :



ACHETEUR : Julie LETANG
Tel : 06 83 30 62 65 - julie.letang@uniha.org
ASSISTANT ACHAT : Laëtitia RUBEAUX
Tel : 02 40 84 60 28 - laetitia.rubeaux@uniha.org

